

Mon année de 3eme

Année scolaire 2026-2027

Classe de 3eme

Collège Marcel Pagnol Sérignan

Contact :

Stéphane MARTILOTTA

stephane.martilotta@ac-montpellier.fr

Une autre vision de l'école ...

- *“ Tout le monde est un génie. Mais si vous jugez un poisson sur ses capacités à grimper à un arbre, il passera sa vie à croire qu’il est stupide.”*

A. Einstein

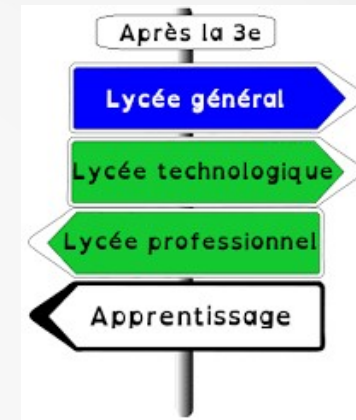
L'essentiel à retenir des règles de vie au collège

- J'arrive à l'heure en classe , tout retard doit être justifié.
- Après une absence , je passe d'abord par la vie scolaire pour justifier mes absences.
- Mon téléphone est éteint et rangé dans mon sac.
- A 8h , 10h10 et 15h30 je me range dès la première sonnerie.
- En classe , j'ai mes affaires.
- Respect des lieux et matériels
- Respect des personnes : aucune insolence tolérée.
- Rapporter les documents administratifs dans les temps.
- Prendre RDV avec le professeur principal pour toute difficulté.

Dernière année au collège ... un tremplin pour la poursuite d'études

Une année marquée par deux temps forts :

- L'orientation post 3eme
- L'examen du brevet des collèges



Le calendrier de l'année (dates à retenir)

- Réunion parents / professeur principal 3eme lundi 14 septembre 2026
- Inscription au DNB (examen du brevet fin Novembre)
- Conseils de classe de 3eme : 1^{er} trimestre début décembre / 2eme trimestre mi mars / 3eme trimestre début juin
- Fiche dialogue orientation confiée aux parents juste avant le conseil de classe du 2eme trimestre pour recueillir l'intention provisoire d'orientation .
- Election des délégués début octobre
- Réunion parents profs individuelles 15 décembre
- Stage en entreprise du 7 au 11 décembre 2026 3 B , 3 C , 3 D et 3 E
et du 14 au 18 décembre pour les 3eme F , G , H et I
- Oral de stage le vendredi 15 janvier 2027
- Brevet blanc 2 et 3 février 2027
- Mercredi 24 février 2027 Forum des formations (au collège)
- Jeudi 25 février 2027 réunion d'information lycées professionnels (au collège)
- Vœux définitifs orientation mai 2027
- Oral blanc brevet 10 mai 2027
- Oral DNB (brevet) 4 juin 2027
- Pour le brevet des collèges , les épreuves écrites sont prévues les 24 , 25 et 28 juin 2027
- Résultats des affectations (orientation) post 3eme fin juin 2027
- Confirmation des inscriptions en lycées début juillet 2027

Calendrier suite

- Un forum des formations (présentation de différentes filières post 3eme par des lycées de la région)
- Une réunion au lycée Marc Bloch pour présentation + portes ouvertes
- Des interventions diverses (exemple sur la thématique de la vie affective et sexuelle)
- Les élèves passeront également l'ASSR2 (attestation sécurité routière) nécessaire pour s 'inscrire en auto-école
- Une certification informatique PIX obligatoire pour le lycée (détails par le professeur de technologie)
- Un test de positionnement en anglais EVALANG (avril)

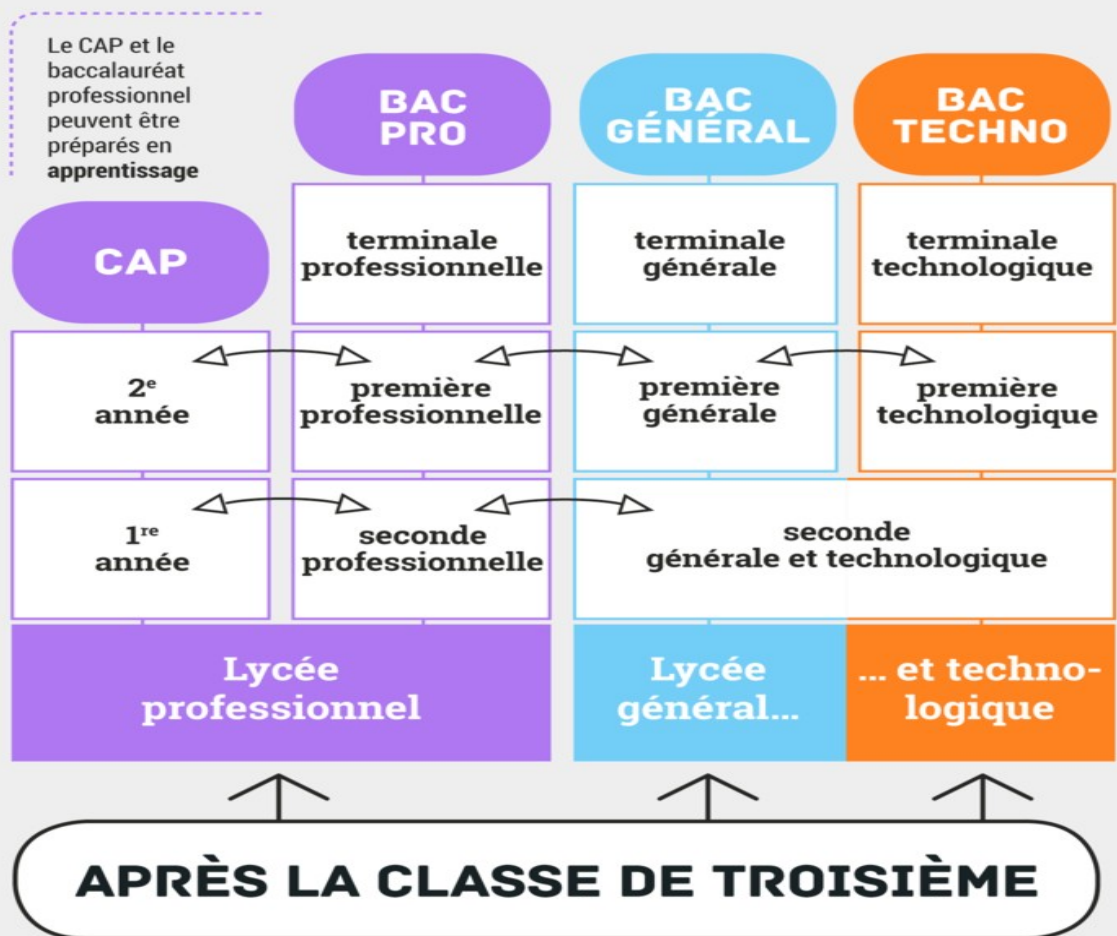
L'orientation post 3eme

Pour aider vos enfants dans leurs choix d'orientation :

- Les heures de vie de classe (avec le professeur principal)
- Entretien individualisé avec le professeur principal (en présentiel ou téléphonique)
- Prise de RDV possible avec la conseillère d'orientation (Mme Linsolas)
RDV à prendre à la loge du collège (accueil).
- Le stage en entreprise
- Dans la mesure du possible des mini stages surtout en lycées professionnels (à encourager vivement pour les élèves qui se destinent à une orientation vers la voie professionnelle ou qui sont encore dans l'incertitude quant à leur projet).
- Des recherches personnelles (site ONISEP ou au CDI voir le Kiosque)

Que se passe t-il après la 3eme ?

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE



Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

Voie générale et technologique

- Un peu plus de 65 % des élèves poursuivent leurs études en lycée général et technologique avec pour objectif l'obtention du baccalauréat. Cette voie a pour objectif la poursuite d'études supérieures principalement en université ou classes préparatoires. Avec la réforme du lycée, seuls les bacs technologiques ont été maintenus. Les séries générales L, ES et S n'existent plus. Il s'agit à présent de bacs généraux avec des choix d'enseignement de spécialité à choisir en première.
- Les élèves du collège de Sérignan sont affectés sur le lycée de secteur : lycée Marc Bloch Sérignan sauf dérogation justifiée
- Pour en savoir plus

<https://www.education.gouv.fr/que-faire-apres-la-troisieme-12506>

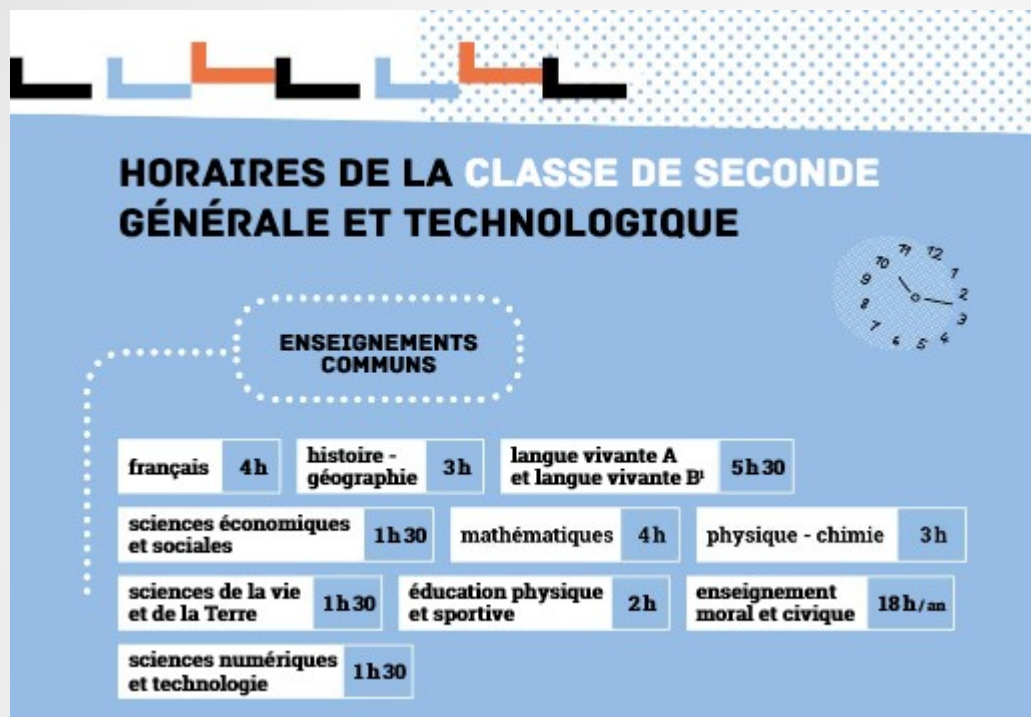
Les bacs technologiques

- Les 8 séries du bac technologique proposent des enseignements à la fois de culture générale et technologiques. Les élèves choisissent 3 spécialités en classe de 1re, parmi lesquelles ils en gardent 2 en terminale. **L'objectif est de préparer les bacheliers à poursuivre en enseignement supérieur, essentiellement vers des études de techniciens supérieurs (BTS, par exemple), licences professionnelles et au-delà.**
- Exemples de bacs technologiques : STMG (sciences et technologies du management et de la gestion) ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) voir lien ci-dessous
- <https://www.onisep.fr/formation/apres-la-3-la-voie-generale-et-technologique/ma-premiere-annee-en-bac-technologique>

Affectation au lycée général et technologique

- C'est le conseil de classe au 3eme trimestre qui statue sur le passage de l'élève en classe de seconde générale et technologique.
- En cas de désaccord en fin d'année , un rendez-vous préalable est prévu avec le chef d'établissement puis le cas échéant la famille peut saisir une commission d'appel.

Classe de seconde générale et technologique



Consultez le site du lycée Marc Bloch de Sérignan pour connaître les options disponibles

<https://marc-bloch.mon-ent-occitanie.fr/nos-formations/le-pole-formations-generales/la-seconde-gt-et-les-options/>

Voie professionnelle

- Un peu plus de 30 % des élèves choisissent la voie professionnelle pour y apprendre un métier.
- Deux diplômes accessibles :
 - 1) Le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) préparé en 2 ans qui a prioritairement **comme objectif l'insertion professionnelle mais certains élèves avec de bons dossiers poursuivent vers un bac professionnel.**
 - 2) Le bac professionnel (Bac pro) qui se prépare en 3 ans. **Après un bac pro insertion professionnelle ou poursuite d'études vers des BTS (brevet technicien supérieur) ou un DUT (diplôme universitaire technologique) pour des élèves avec un bon dossier. Voir lien :**
- <https://www.onisep.fr/formation#apres-la-3%E1%B5%89-la-voie-professionnelle>

Voie professionnelle : deux parcours

- <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-professionnel-et-au-CFA/Choisir-la-voie-professionnelle>

Un élève peut choisir de préparer un cap ou un bac professionnel

→ soit par la voie scolaire dans un lycée professionnel

→ soit par l'apprentissage (alternance) en s'inscrivant dans un CFA (centre de formation des apprentis)

Quelles différences ? Le lycée professionnel

- Dans un lycée professionnel , on garde le statut d'élève. Il y a des enseignements généraux mais surtout des enseignements professionnels et pratiques auxquels il faut ajouter des périodes de stages en entreprise 12 à 14 semaines en cap (sur les 2 ans) et de 18 à 28 semaines en bac pro (sur les 3 ans) (stages rémunérés désormais)
- Attention !! L'affectation en lycée professionnel n'est pas automatique , le nombre de places est limité et donc la qualité du dossier de l'élève est déterminante. Pour certaines filières il y a 4 à 5 candidats pour une place.
- L'élève peut faire plusieurs vœux . Attention à élargir ses vœux notamment sur le plan géographique.

L'apprentissage

- En apprentissage , on passe le même diplôme qu'en lycée professionnel. Le statut est différent puisqu'on devient salarié d'une entreprise. En effet , l'apprenti va signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise qui va le former . Mais l'apprenti doit également suivre des cours au Centre de Formation des Apprentis (Purple Campus sur Béziers / CFA Nicolas Albano Sète / CFA Henri Martin Lézignan Corbières / CFA BTP Lézignan Corbières en fonction des formations)
- Pour devenir apprenti, il faut être âgé de 16 ans au moins. Cela concerne les personnes entrant dans leur 16e année (15 ans et un jour) qui ont terminé leur cycle du collège (brevet obtenu ou pas) et de moins de 30 ans (29 ans révolus) à la date de conclusion du contrat.

Les jeunes qui atteignent l'âge de 15 ans avant le terme de l'année civile peuvent s'inscrire, sous statut scolaire, dans un lycée professionnel ou dans un CFA conventionné avec un lycée ou un collège.

- Attention ! Certains élèves choisissent l'apprentissage par défaut pour fuir le système scolaire traditionnel. Ce n'est pas ce qui doit les guider car l'apprentissage est une voie de formation exigeante et qualifiante.
- L'apprenti est rémunéré 27 % du SMIC (504 € brut) la 1ere année mais ne dispose plus des vacances scolaires (5 semaines de congés payés)
- Pour plus d'informations , voir le lien ci-dessous

<https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216>

Apprentissage (suite)

- L'idée pour un élève intéressé par l'apprentissage est de s'y préparer toute l'année en multipliant les stages en entreprise . Les démarches pour trouver un maître d'apprentissage appartiennent à l'élève et sa famille.
- Il faut prendre contact avec le CFA concerné dès que le projet est fixé (le CFA de Béziers est devenu le Purple Campus)
- Une pré inscription en ligne est exigée avec dépôt d'un CV notamment
- Il est possible de faire des mini stages au CFA

Parcours individualisé

- Pour les élèves qui choisissent l'apprentissage en fin d'année , un parcours individualisé peut être mis en place en accord avec le chef d'établissement et le professeur principal afin de faire plusieurs stages en entreprise et ainsi mettre toutes les chances de son côté pour trouver un maître d'apprentissage.

Le Diplôme National du Brevet (DNB) Nouvelles modalités

L'obtention du diplôme national du brevet repose sur :

- la moyenne de toutes les notes des enseignements obligatoires de 3e (avec une prise en compte des points supérieurs à la moyenne pour les enseignements facultatifs, comme « langues et cultures de l'Antiquité » ou « chant choral ») ;

et les notes obtenues à 5 épreuves passées à la fin de la 3e (4 épreuves écrites portant sur les programmes de français, mathématiques, sciences et « histoire-géographie et enseignement moral et civique », et une épreuve orale basée sur un projet mené dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts, ou au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs).

- À compter de la session 2026 du diplôme national du brevet, la répartition entre les notes des épreuves finales et le contrôle continu évolue ainsi :
- 60 % pour les notes des épreuves finales ;
- 40 % pour le contrôle continu

Selon ta moyenne générale au brevet, tu pourras ou non décrocher une mention. celle-ci te permettra, sous conditions, de bénéficier de bourses par exemple.

pour une moyenne au moins égale à 12 / 20 = mention assez bien

pour une moyenne au moins égale à 14 / 20 = mention bien

pour une moyenne au moins égale à 16 / 20 = mention très bien

pour une moyenne au moins égale à 18 / 20 = mention très bien avec félicitations du jury

Les épreuves finales

Les épreuves écrites du brevet

- français : 3h – coef 2
- mathématiques : 2h – coef 2
- histoire-géo / EMC : 2h – respectivement coef 1,5 et coef 0,5
- sciences (deux matières parmi physique-chimie, SVT, technologie) : 1h – coef 2

L'épreuve orale du brevet

- Cette épreuve orale peut se dérouler selon deux formats :
- en individuel durant 15 minutes (5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien) ;
- En groupe durant 25 minutes (10 minutes d'exposé et 15 minutes d'entretien).
- Le sujet porte toujours sur un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. Et cette épreuve terminale est toujours notée sur 20 points

Infographie DNB

Les épreuves finales du DNB pour les candidats scolaires

DISCIPLINE	NOTE	COEFFICIENT	DURÉE
Français			
Partie 1 : travail sur le texte littéraire (compréhension et compétences d'interprétation + grammaire et compétences linguistiques)	/50	2	3 h
Partie 2 : dictée	/10		
Partie 3 : rédaction	/40		
Le total sur 100 est ramené à une note /20			
Mathématiques			
Partie 1 : automatismes	/6	2	2 h
Partie 2 : raisonnement et résolution de problème	/14		
/20			
Histoire-géographie et enseignement moral et civique (EMC)			
Sous-épreuve histoire-géographie		1,5	2 h
Analyse et compréhension de document	/15		
Raisonnement et utilisation des repères historiques et géographiques	/25		
Le total sur 40 est ramené à une note /20			
Sous-épreuve EMC		0,5	
Problématique d'EMC à partir d'une situation pratique	/20		
/20			
Sciences			
Exercices portant sur deux des trois disciplines suivantes : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie	/10	2	1 h
	/10		
	/20		
Épreuve orale			
Présentation d'un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou de l'un des parcours éducatifs		2	15 min si individuel
Maitrise du sujet	/12		25 min si collectif
Maitrise de l'expression orale	/8		
/20			

Le CFG (certificat de Formation Générale)

Les élèves les plus fragiles qui le souhaitent pourront également s'inscrire au CFG (certificat de formation générale) après proposition par le professeur principal.

"À compter de la session du mois de juin 2011, le certificat de formation générale (CFG) valide l'aptitude du candidat à l'utilisation des outils de l'information, de la communication sociale et sa capacité à évoluer dans un environnement social et professionnel. Il garantit l'acquisition de compétences au moins au palier 2 du socle commun de connaissances et compétences."

D'un niveau plus modeste et abordable , le CFG se présente sous la forme de deux épreuves écrites : français et mathématiques d'une durée d'1h chacune et une épreuve orale de 20mn portant notamment sur les expériences acquises en milieu professionnel. Cet examen a lieu début juin pour l'écrit et mi juin pour l'oral. Il pourra être proposé aux élèves les plus fragiles en plus du brevet.

Pour conclure , une dernière citation

" Je vis que je réussissais et cela me fit réussir davantage ."

Jean-Jacques Rousseau , Les Confessions

Bonne année scolaire à tous !